Lacs du Col Bas (Par le Lauzet)

Le Lauzet-Ubaye

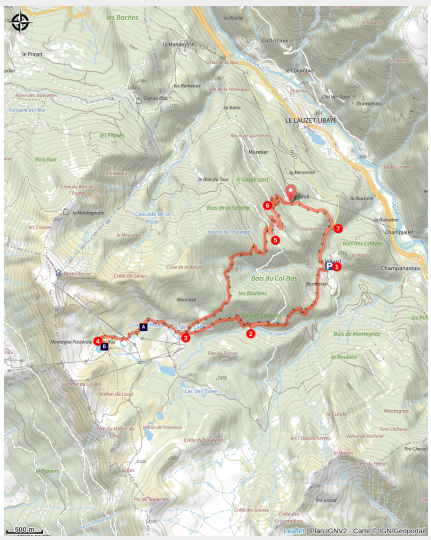

Lac Noir (AD 04)

Au pied du sommet de Dormillouse, la montagne pastorale du col Bas abrite quelques-uns des plus beaux lacs de l'Ubaye. C'est dans leurs eaux froides que vivent les rares tritons alpestres.

Depuis le hameau du Villard, le sentier monte en forêt dans une succession de lacets, puis en alpage jusqu'aux 3 lacs du col Bas. Le retour s'effectue par un sentier en face de l'itinéraire aller, par des passages de descente en lacets, pour revenir au hameau du Villard.

Informations pratiques

Pratique : Randonnée pédestre

Durée : 5 h 30

Longueur : 12.9 km

Dénivelé positif : 929 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Espace naturel protégé, Lac, cascade et rivière

Itinéraire

Départ : Hameau du Villard, le Lauzet-Ubaye
Arrivée : Hameau du Villard, le Lauzet-Ubaye
Balisage : GRP® PR

1. **Le Villard** (1 260 m) - A l'entrée du hameau, monter à droite en ignorant les chemins à gauche pour arriver à une fourche au poteau "Blachasse" ( ). Partir à gauche et s'élever par des séries de lacets et de traversées. Le sentier se divise à deux reprises, continuer toujours à droite pour déboucher sur une piste forestière, l'emprunter à gauche sur une courte distance.
2. Bifurquer à droite sur le sentier qui s'élève en lacets puis en longue traversée. A la lisière du bois, le sentier se scinde entre les cabanes (abri) et le lac.
3. **Lac de la Cabane** (1963 m) - Poursuivre dans la même direction et gravir le vallon sur la droite. Le sentier, moins marqué, dessine quelques lacets dans la pente herbeuse avant d'atteindre le lac du Milieu. Le contourner par la droite puis déboucher sur un replat marécageux. Le sentier effectue un crochet sur la droite et rejoint une piste tracée sous un téléski. La traverser et reprendre l'itinéraire en face qui monte dans un petit vallon herbeux. Déboucher sur une bosse en vue du lac Noir.
4. **Le Lac Noir** (2 124 m) - Revenir au point **3** par l'itinéraire emprunté à l'aller. Prendre à gauche et contourner le lac de la Cabane. Le sentier franchit un collet, descend dans le bois puis rejoint une traîne de débardage. L'emprunter à la descente et aboutir sur la plateforme terminale d'une piste forestière. Tourner immédiatement à droite en épingle sur un sentier qui descend jusqu'à une nouvelle piste.
5. **Bois de la Sellette** (1 578 m) - Descendre cette piste principale en suivant le GRP® Tour du lac de Serre-Ponçon ( ), en ignorant dans un premier virage la piste qui part à droite. 350 m après le second lacet, bifurquer à droite sur un sentier en forêt.
6. Descendre pour rejoindre de nouveau la piste plus bas. Prendre à droite et atteindre le hameau du seuil. Suivre la route d'accès au hameau et, 600 m plus loin, déboucher sur un carrefour.
7. **Carrefour du Seuil** (1 229 m) - Prendre le PR ( ) à droite au croisement pour rejoindre le Villard.

Itinéraire inscrit au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.

Sur votre chemin…

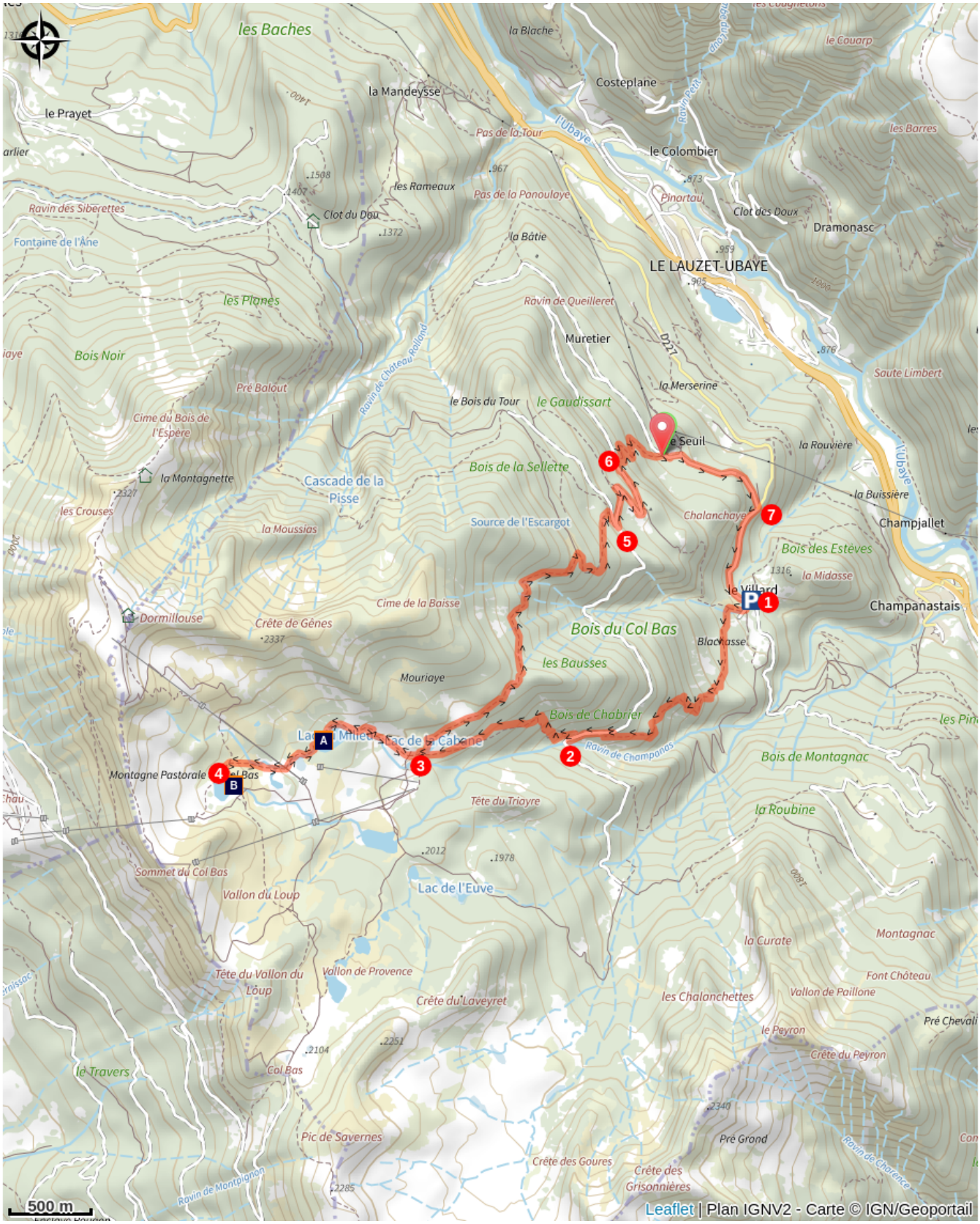

🐾 Le Triton alpestre (A)

☘ Espace naturel sensible Lacs du Col Bas (B)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Cet itinéraire traverse l'Espace Naturel Sensible des lacs du Col Bas (espace protégé) veuillez consulter la réglementation.

Profil altimétrique

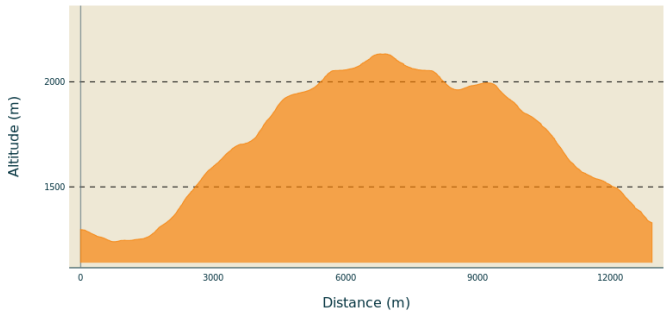

Altitude min 1239 m
Altitude max 2133 m

Transports

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage. Tous les transports en commun sur zou.maregionsud.fr

Service de navettes gratuites en saison dans la vallée de l'Ubaye.

Accès routier

Depuis le Lauzet-Ubaye (4,5 km), emprunter la RD 227 jusqu'au hameau du Villard.

Parking conseillé

A l'entrée du hameau du Villard, le Lauzet-Ubaye.

Lieux de renseignement

Agence de Développement des Alpes de Haute-Provence
8 rue Bad-Mergentheim, 04005 Digne-les-Bains Cedex
https://www.tourisme-alpes-haute-provence.com/

Office de tourisme de Barcelonnette
Place Frédéric Mistral, 04400 Barcelonnette

info@barcelonnette.com
Tel : +33 (0)4 92 81 04 71
http://www.ubaye.com/

Sur votre chemin...

Le Triton alpestre (A)

Ce triton atteint 12 centimètres de longueur. Les mâles sont plus petits que les femelles. Le corps est de couleur brune, verdâtre ou gris bleuté avec des taches plus ou moins visibles ; le ventre est orange très vif.

On observe un dismorphisme sexuel plus marqué en période de reproduction: les femelles conservent une couleur brun-verdâtre marbré, tandis que les mâles s'ornent d'une couleur gris-bleu sur les flancs, ainsi que des motifs noirs sur fond blanc beige (le long du corps, des pattes et de la tête), et développent une petite crête fine et régulière, blanche ponctuée de noir. Il est à remarquer que la couleur bleuté s'observe lorsque que le triton mâle est en dehors de l'eau.
Crédit photo : Wikimédia

Espace naturel sensible Lacs du Col Bas (B)

Classé par Arrêté Préfectoral de Biotope en 1986 et en Espace naturel sensible départemental en 2007, les lacs du Col Bas situés sur la commune du Lauzet-Ubaye recèle de nombreuses zones humides d’une très grande richesse écologique. L’absence d’oxygène dans les eaux stagnantes entraîne une minéralisation très lente des végétaux qui forme alors un dépôt de matière organique non décomposée appelée la tourbe. Sur le plan floristique, la présence de deux plantes typiques de ces milieux est représentée par la Sphaigne et le Jonc Filiforme. Sur le plan faunistique, la présence du criquet ensanglanté, insecte rare et celle du Triton Alpestre, qui est une espèce protégée, viennent compléter la richesse des lieux.

Crédit photo : SA - CD Alpes de Haute-Provence